

Hippolyte Togonou
Sourou Djaton

Le questionnaire ménage de l'EDSB-III a permis de recueillir des informations sur les ménages et les logements, et d'identifier les femmes et les hommes éligibles pour l'interview individuelle. Le présent chapitre concerne l'analyse des résultats sur les caractéristiques sociodémographiques de la population des ménages tels que la structure par âge et par sexe, le taux de fréquentation scolaire et le niveau d'instruction. Dans ce chapitre, sont également présentés les caractéristiques des logements ainsi que les biens durables possédés par les ménages. Ce chapitre permet donc de présenter l'environnement socioéconomique dans lequel vivent les hommes, les femmes et les enfants ciblés par l'enquête. Une telle présentation est essentielle dans la mesure où ces caractéristiques socioéconomiques et environnementales sont des déterminants de l'état de santé de la population et de ses conditions de vie.

L'enquête ménage a permis de recueillir des données sur la structure par âge et sexe de la population ainsi que sur la taille et certaines caractéristiques des ménages.

2.1 STRUCTURE PAR SEXE ET PAR ÂGE

Le tableau 2.1 et le graphique 2.1 présentent la répartition par âge et par sexe de la population des ménages enquêtés. L'enquête ménage a touché 86 515 personnes dont 42 039 hommes (soit 49 %) et 44 472 femmes (51 %). Ces résultats sont proches de ceux obtenus au RGPH3 de février 2002, à l'EDSB-I de 1996 et à l'EDSB-II de 2001.

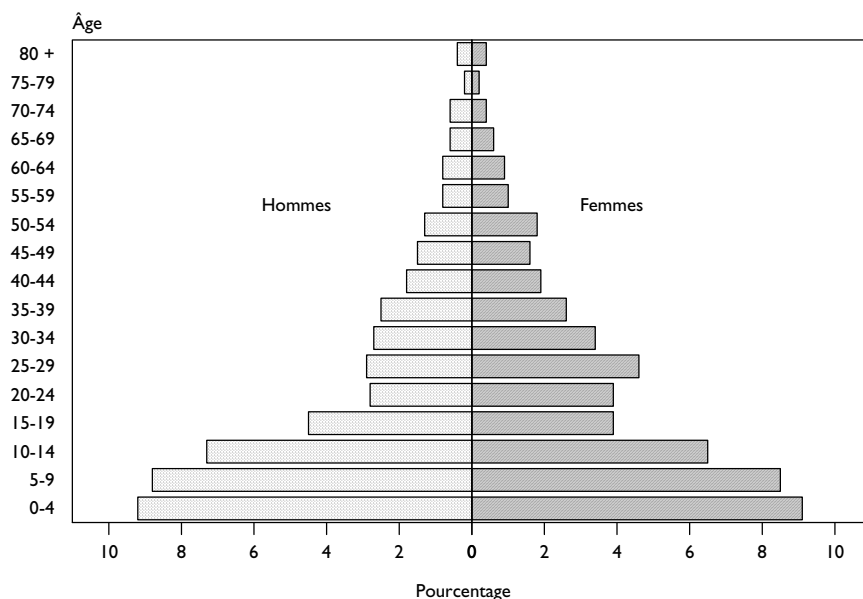
Tableau 2.1 Population des ménages par âge, sexe et résidence

Répartition (en %) de la population (de fait) des ménages selon le groupe d'âges quinquennal, par milieu de résidence et par sexe, Bénin 2006

Groupe d'âges	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<5	18,1	15,6	16,8	19,5	19,0	19,3	19,0	17,7	18,3
5-9	15,7	14,5	15,1	19,6	17,7	18,6	18,2	16,5	17,3
10-14	13,9	13,1	13,5	15,6	12,4	14,0	15,0	12,6	13,8
15-19	10,3	9,3	9,8	8,5	6,7	7,5	9,2	7,6	8,4
20-24	7,5	8,9	8,2	4,7	7,0	5,9	5,8	7,7	6,7
25-29	6,7	9,3	8,0	5,6	8,6	7,2	6,0	8,9	7,5
30-34	6,2	6,8	6,5	5,0	6,4	5,7	5,5	6,5	6,0
35-39	5,4	5,5	5,4	4,9	4,9	4,9	5,0	5,1	5,1
40-44	4,3	4,0	4,1	3,3	3,5	3,4	3,7	3,7	3,7
45-49	3,2	3,1	3,2	2,9	3,0	3,0	3,0	3,1	3,0
50-54	2,8	3,2	3,0	2,5	3,7	3,1	2,6	3,5	3,1
55-59	1,8	2,0	1,9	1,7	1,9	1,8	1,7	2,0	1,8
60-64	1,3	1,7	1,5	1,9	1,9	1,9	1,6	1,8	1,7
65-69	1,0	1,1	1,1	1,3	1,2	1,2	1,2	1,1	1,2
70-74	0,9	0,7	0,8	1,4	1,0	1,2	1,2	0,9	1,0
75-79	0,4	0,4	0,4	0,5	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4
80 +	0,5	0,8	0,7	1,0	0,8	0,9	0,8	0,8	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	15 798	16 725	32 524	26 241	27 747	53 991	42 039	44 472	86 515

Note : Le total inclut 4 individus pour lesquels le sexe n'a pas été déclaré.

Graphique 2.1 Pyramide des âges de la population



EDSB-III 2006

Le rapport de masculinité s'établit donc à 95 hommes pour 100 femmes. En outre, 32 524 personnes, soit 38 % de l'ensemble, ont été enquêtées en milieu urbain et 53 991 personnes en milieu rural, soit 62 %. On ne note pas d'écart entre les rapports de masculinité selon les milieux de résidence. En effet, ce ratio s'établit à 94,6 hommes pour 100 femmes en milieu rural contre 94,5 hommes pour 100 femmes en milieu urbain.

La structure par grands groupes d'âges de la population de l'échantillon de l'EDSB-III montre que près de la moitié de la population (49 %) est âgée de moins de 15 ans. Par rapport aux enquêtes précédentes, on ne note aucun changement important de cette proportion (49 % en 1996 contre 48 % en 2001 et 49 % en 2006).

La pyramide des âges de la population présente une allure caractéristique des pays à forte fécondité et forte mortalité : une base élargie qui se rétrécit rapidement au fur et à mesure que l'on avance vers les âges élevés. Les résultats de l'EDSB-I (1996), de l'EDSB-II (2001) et du RGPH3 (2002) avaient déjà mis en évidence ce type de structure. On peut noter néanmoins un gonflement des effectifs à 25-29 ans, surtout chez les femmes, dû à un transfert des personnes du groupe d'âges 15-24 ans. Ce transfert ainsi que l'attraction de certains âges (20, 25, 30 ans) sont évidents lorsqu'on se réfère à la distribution de la population par âge détaillé qui figure en Annexe C.1.

2.2 TAILLE ET COMPOSITION DES MÉNAGES

Le tableau 2.2 présente les proportions de ménages selon certaines caractéristiques telles que le sexe du chef de ménage, la composition du ménage et sa taille. Plus des trois-quarts des ménages (77 %), ont à leur tête, un homme et près d'un quart des ménages sont dirigés par une femme (23 %). Cette proportion de ménages dirigés par une femme est légèrement plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (25 % contre 21 %). Les résultats selon les départements montrent que c'est dans les Collines et le Zou (29 % dans chaque cas) que les ménages sont le plus fréquemment dirigés par une femme (29 %) ; par contre, dans le Borgou et l'Alibori, respectivement 10 % et 6 % des ménages ont, à leur tête, une femme. Si l'on compare ces résultats avec ceux des deux EDS précédentes, on constate que la proportion

de ménages dirigés par une femme a augmenté passant de 18 % en 1996 à 21 % en 2001 et à 23 % en 2006.

Les résultats concernant la taille du ménage montrent que la taille moyenne s'établit à 5 personnes et qu'elle varie de 5,3 en milieu rural à 4,7 en milieu urbain. De plus, on constate que dans la Donga, les ménages ont une taille nettement supérieure à la moyenne nationale (7,0). À l'opposé, dans le département du Littoral, les ménages sont de plus petite taille (3,9 personnes).

Tableau 2.2 Composition des ménages

Répartition (en %) des ménages selon le sexe du chef de ménage et la taille du ménage; taille moyenne du ménage et pourcentage de ménages avec des orphelins et des enfants de moins de 18 ans vivant sans leurs parents, par département, Bénin 2006

Département	Milieu de résidence		Département													Ensemble
	Urbain	Rural	Alibori	Atacora	Atlantique	Borgou	Collines	Couffo	Donga	Littoral	Mono	Ouémé	Plateau	Zou		
Chef de ménage																
Homme	75,4	78,9	94,1	81,9	74,5	90,1	70,6	74,7	90,0	74,1	72,8	76,4	77,7	71,5	77,5	
Femme	24,6	21,1	5,9	18,1	25,5	9,9	29,4	25,3	10,0	25,9	27,2	23,6	22,3	28,5	22,5	
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Nombre de membres habituels																
0	0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,1	
1	12,9	8,9	4,3	6,9	15,3	9,1	11,3	5,8	7,6	18,8	7,5	6,8	14,4	10,4	10,5	
2	10,2	9,1	6,0	6,5	11,9	6,4	10,6	8,8	7,2	13,4	8,9	8,2	10,8	10,2	9,5	
3	14,2	13,5	12,0	8,3	15,3	10,5	14,4	13,2	6,4	14,7	14,3	16,0	16,0	15,4	13,8	
4	16,0	15,0	11,9	11,3	16,2	12,8	15,8	12,9	9,7	16,6	19,2	18,4	13,4	17,6	15,4	
5	14,7	14,6	12,7	11,8	14,2	12,6	14,3	15,8	11,4	14,4	18,2	17,2	13,9	15,6	14,7	
6	10,4	11,6	11,6	14,0	10,0	11,7	12,1	10,3	12,2	8,5	12,7	10,6	11,0	12,0	11,1	
7	7,0	8,5	10,4	10,4	6,3	8,8	7,9	9,1	9,6	5,8	8,6	7,7	5,8	7,9	7,9	
8	5,0	5,5	7,1	8,7	4,7	7,5	5,2	6,5	6,0	2,8	3,9	5,5	4,7	4,1	5,3	
9+	9,4	13,3	23,9	22,1	6,1	20,5	8,4	17,6	29,8	4,9	6,7	9,4	9,8	6,7	11,7	
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	
Taille moyenne des ménages	4,7	5,3	6,6	6,2	4,3	6,0	4,7	5,8	7,0	3,9	4,7	4,9	4,6	4,6	5,0	
Pourcentage de ménages avec des orphelins et des enfants confiés de moins de 18 ans																
Enfants confiés¹																
Enfants confiés ¹	2,4	3,0	9,7	3,0	1,9	3,7	1,3	3,1	3,8	2,1	2,9	2,4	1,9	1,6	2,8	
Orphelins doubles	1,1	1,2	1,5	1,5	1,0	1,2	0,6	1,5	1,7	1,1	1,8	1,1	0,9	1,0	1,2	
Orphelins simples	9,7	9,7	8,6	17,1	7,8	7,9	10,7	14,4	12,7	8,1	7,7	9,5	8,3	8,9	9,7	
Effectif de ménages	7 067	10 444	1 016	1 047	2 306	1 416	1 411	1 266	604	1 887	1 072	2 312	1 032	2 142	17 511	

Note : Le tableau est basé sur la population de droit des ménages, c'est-à-dire les résidents habituels.

¹ Les enfants confiés sont les enfants de moins de 18 ans qui vivent dans un ménage dans lequel il n'y a ni leur père ni leur mère.

Quant à la situation des enfants de moins de 18 ans, on constate que près de 3 % des ménages comprenaient des enfants confiés. On ne note pas d'écart important entre les milieux de résidence (2,4 % en urbain contre 3,0 % en rural). Seul le département de l'Alibori se caractérise par une proportion élevée de ménages comptant des enfants confiés (10 %). Un ménage sur dix comptait des orphelins simples et cette proportion est identique dans les deux milieux de résidence (10 % dans les deux cas). Par contre, on note des variations dans les départements : dans l'Atacora (17 %), le Couffo (14 %) et la Donga (13 %), ces proportions sont plus élevées que celles observées au niveau national (10 %). Enfin, seulement 1 % des ménages comptaient parmi ses membres des orphelins doubles. Ici aussi, on ne note pas d'écart entre les milieux urbain et rural (1 % dans chaque cas).

2.3 NIVEAU D'INSTRUCTION ET FRÉQUENTATION SCOLAIRE DE LA POPULATION DES MÉNAGES

Au niveau du questionnaire ménage, des questions ont été posées sur le niveau d'instruction et sur la fréquentation scolaire des personnes âgées de cinq ans ou plus. Le niveau d'instruction d'une population est un élément important qui contribue à l'amélioration des conditions de vie du ménage et de la société en général. Les tableaux 2.3.1 et 2.3.2 présentent, pour les femmes et les hommes, âgés de 6 ans et plus (âge officiel d'entrée au niveau primaire), la répartition de la population des ménages selon le niveau d'instruction atteint, par âge, milieu et les départements de résidence.

Tableau 2.3.1 Niveau d'instruction de la population des ménages

Répartition (en %) de la population (de fait) des femmes des ménages, âgés de six ans et plus en fonction du plus haut niveau d'instruction atteint, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Bénin 2006

Caractéristique sociodémographique	Sans instruction	Primaire incomplet	Primaire complet ¹	Secondaire incomplet	Secondaire complet ²	Supérieur	Total ³	Effectif	Nombre médian d'années
Groupe d'âges									
6-9	43,1	56,1	0,3	0,1	0,0	0,0	100,0	5 897	0,2
10-14	31,3	49,9	7,9	10,6	0,0	0,0	100,0	5 618	2,5
15-19	40,3	20,8	5,5	31,9	0,9	0,3	100,0	3 396	3,2
20-24	58,6	18,3	2,5	15,6	1,9	2,3	100,0	3 415	0,0
25-29	68,6	17,6	2,4	8,0	1,0	1,3	100,0	3 949	0,0
30-34	69,4	17,8	2,0	8,4	0,4	0,9	100,0	2 907	0,0
35-39	73,2	12,0	2,0	10,4	0,6	0,6	100,0	2 284	0,0
40-44	74,1	11,2	2,0	10,0	1,1	0,6	100,0	1 632	0,0
45-49	79,5	9,7	2,1	5,9	0,7	1,2	100,0	1 357	0,0
50-54	85,2	6,1	2,4	3,1	0,6	0,9	100,0	1 559	0,0
55-59	82,4	8,3	1,4	4,5	0,8	0,7	100,0	874	0,0
60-64	91,0	5,3	1,0	1,5	0,1	0,2	100,0	810	0,0
65+	92,1	3,0	1,0	1,5	0,1	0,1	100,0	1 443	0,0
Milieu de résidence									
Cotonou	27,9	32,2	6,5	26,0	2,8	4,1	100,0	3 189	3,9
Autres Villes	47,5	30,6	4,1	15,2	0,9	0,8	100,0	10 469	0,3
Ensemble urbain	43,0	31,0	4,7	17,7	1,3	1,6	100,0	13 658	1,3
Rural	68,0	24,5	2,0	4,5	0,1	0,0	100,0	21 491	0,0
Département									
Alibori	83,6	10,7	1,2	2,6	0,0	0,0	100,0	2 388	0,0
Atacora	71,7	21,2	1,8	4,3	0,1	0,1	100,0	2 505	0,0
Atlantique	53,7	30,2	3,1	11,4	0,4	0,9	100,0	3 939	0,0
Borgou	65,2	23,7	2,9	6,4	0,3	0,3	100,0	3 165	0,0
Collines	56,4	32,7	2,1	8,3	0,1	0,0	100,0	2 662	0,0
Couffo	61,8	28,6	2,2	6,1	0,0	0,0	100,0	3 088	0,0
Donga	64,1	26,9	2,1	5,4	0,1	0,0	100,0	1 641	0,0
Littoral	27,9	32,2	6,5	26,0	2,8	4,1	100,0	3 189	3,9
Mono	54,9	32,2	3,5	8,4	0,2	0,2	100,0	2 018	0,0
Ouémé	49,8	28,4	4,3	14,2	1,3	0,8	100,0	4 643	0,0
Plateau	70,7	22,2	1,6	4,5	0,1	0,0	100,0	1 927	0,0
Zou	59,5	28,9	2,8	7,8	0,4	0,1	100,0	3 986	0,0
Ensemble ⁴	58,3	27,0	3,0	9,6	0,6	0,6	100,0	35 149	0,0

¹ A achevé avec succès 6 classes du niveau primaire.

² A achevé avec succès 7 classes du niveau secondaire.

³ Y compris les non déterminés.

⁴ Y compris 8 cas dont l'âge est indéterminé.

Tableau 2.3.2 Niveau d'instruction de la population des ménages

Répartition (en %) de la population (de fait) des hommes des ménages, âgés de six ans et plus en fonction du plus haut niveau d'instruction atteint, selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Bénin 2006

Caractéristique sociodémographique	Sans instruction	Primaire incomplet	Primaire complet ¹	Secondaire incomplet	Secondaire complet ²	Supérieur	Total ³	Effectif	Nombre médian d'années
Groupe d'âges									
6-9	37,4	61,6	0,3	0,1	0,0	0,0	100,0	6 152	0,4
10-14	19,3	57,1	10,0	13,3	0,0	0,0	100,0	6 298	3,3
15-19	21,7	22,2	7,3	47,0	1,0	0,4	100,0	3 857	5,8
20-24	27,5	19,9	3,7	37,0	5,4	5,7	100,0	2 421	5,6
25-29	40,2	28,8	4,6	16,4	3,0	6,6	100,0	2 522	2,3
30-34	40,8	29,7	5,2	16,1	2,1	5,1	100,0	2 298	2,3
35-39	44,3	24,2	3,7	21,2	1,9	4,0	100,0	2 120	1,9
40-44	44,9	21,5	3,2	21,9	2,8	4,8	100,0	1 549	1,7
45-49	51,7	19,5	3,3	16,9	2,7	4,0	100,0	1 278	0,0
50-54	56,1	18,8	5,6	10,4	1,7	6,0	100,0	1 099	0,0
55-59	62,0	15,8	7,2	9,6	1,0	3,4	100,0	724	0,0
60-64	69,1	16,1	6,2	5,5	0,4	1,9	100,0	693	0,0
65+	81,4	8,3	3,6	3,6	0,6	1,3	100,0	1 566	0,0
Milieu de résidence									
Cotonou	6,2	32,5	8,1	35,6	4,7	12,2	100,0	2 883	6,4
Autres Villes	26,8	37,2	6,3	23,4	2,2	3,4	100,0	9 571	3,2
Ensemble urbain	22,0	36,1	6,7	26,3	2,8	5,5	100,0	12 454	4,1
Rural	46,4	36,2	4,0	11,7	0,5	0,5	100,0	20 132	0,4
Département									
Alibori	77,5	13,6	1,8	5,5	0,1	0,2	100,0	2 395	0,0
Atacora	51,8	32,1	3,4	11,0	0,3	0,7	100,0	2 392	0,0
Atlantique	30,0	40,8	4,8	19,8	1,6	2,9	100,0	3 785	2,4
Borgou	50,7	29,1	4,0	13,5	0,7	1,1	100,0	3 194	0,0
Collines	32,6	42,1	4,8	18,2	0,6	1,3	100,0	2 496	2,0
Couffo	36,7	40,2	4,6	16,5	0,5	0,6	100,0	2 522	1,6
Donga	48,0	32,9	3,8	12,6	0,9	0,7	100,0	1 623	0,1
Littoral	6,2	32,5	8,1	35,6	4,7	12,2	100,0	2 883	6,4
Mono	28,5	43,5	5,7	19,4	1,0	1,1	100,0	1 875	2,6
Ouémé	22,5	42,8	7,7	19,8	2,8	3,3	100,0	4 089	3,3
Plateau	45,9	38,5	4,3	10,3	0,3	0,4	100,0	1 759	0,6
Zou	35,8	40,3	4,8	16,5	1,2	1,0	100,0	3 573	1,8
Ensemble ⁴	37,1	36,2	5,0	17,2	1,4	2,4	100,0	32 586	1,8

¹ A achevé avec succès 6 classes du niveau primaire.² A achevé avec succès 7 classes du niveau secondaire.³ Y compris les non déterminés.⁴ Y compris 9 cas dont l'âge est indéterminé

Les résultats montrent que 58 % des personnes de sexe féminin n'ont aucun niveau d'instruction. Chez les hommes, cette proportion s'élève à 37 %. Ces proportions étaient de 63 % pour les femmes et 40 % pour les hommes à l'EDSB-II en 2001, ce qui traduit une légère diminution de femmes et d'hommes sans instruction. Cependant, l'instruction des femmes demeure une préoccupation des autorités gouvernementales qui ont entrepris des actions en faveur des filles par le biais, notamment, d'un projet de scolarisation qui bénéficie de l'assistance financière de l'USAID depuis 1993. Ces mesures ont eu un impact positif qui se traduit par une diminution plus importante de la proportion de femmes non instruites par rapport à son niveau observé à l'EDSB-I de 1996 (71 %). On note que la proportion de personnes non instruites diminue des générations les plus anciennes aux plus récentes, passant de 92 % chez les femmes de 65 ans ou plus à 40 % chez celles de 15-19 ans. Chez les hommes, parmi ceux de 65 ans et plus, 81 % n'avaient pas d'instruction contre 22 % dans le groupe d'âges 15-19 ans. Cette amélioration de l'instruction, d'une manière générale, est-elle le signe d'un regain de confiance de la population à l'égard du système éducatif national ? Ou la nouvelle politique de l'État en matière de scolarisation et l'action conjuguée des organisations non gouvernementales intervenant dans le secteur ont-elles eu un impact sur ces résultats ?

On note que des écarts de niveau d'instruction importants entre les hommes et les femmes demeurent, tant en milieu urbain (21 points de pourcentage en défaveur des femmes) qu'en milieu rural (22 points). Par rapport au département, les écarts importants sont observés dans les départements du Plateau (-25 points), du Mono (-26 points) et de l'Ouémé (-27 points). Quant aux départements de l'Alibori (-6 points) et du Borgou (-15 points) dont les écarts sont les plus faibles, un problème plus crucial existe : celui de l'instruction des enfants en général, tant des garçons que des filles.

En plus du niveau d'instruction atteint, l'EDSB-III a collecté des informations sur la fréquentation scolaire de la population âgée de 6 à 24 ans. Ces informations ont permis de calculer les taux nets et bruts de fréquentation scolaire qui sont présentés au tableau 2.4. Le taux net de fréquentation scolaire mesure la fréquentation scolaire parmi les enfants d'âge officiel scolaire c'est-à-dire 6-11 ans pour le niveau primaire et 12-18 ans pour le niveau secondaire. Le taux brut de fréquentation scolaire mesure la fréquentation scolaire parmi les jeunes de n'importe quel âge compris entre 6 et 24 ans. Il équivaut au pourcentage de la population de 6-24 ans qui fréquente un niveau donné par rapport à la population d'âge scolaire officiel pour ce niveau. Pour un niveau d'étude donné, le taux brut est pratiquement toujours plus élevé que le taux net du fait que des enfants plus âgés ou plus jeunes par rapport à l'âge normal de ce niveau sont inclus dans son calcul. Un taux net de 100 % signifierait que tous les enfants ayant l'âge normal d'un niveau d'étude donné fréquentent ce niveau ; le taux brut peut être supérieur à 100 % si un nombre significatif d'enfants plus âgés ou plus jeunes par rapport à l'âge normal de fréquentation d'un niveau scolaire fréquentent ce niveau. La différence entre ces deux taux indique que des enfants trop jeunes ou trop âgés fréquentent un niveau scolaire donné.

Le tableau 2.4 indique que, dans l'ensemble, près des deux tiers des enfants âgés de 6-11 ans (64 %) fréquentent l'école primaire. Ce taux net est plus élevé chez les hommes que chez les femmes (68 % contre 60 %) et en milieu urbain (73 %) par rapport au milieu rural (60 %). Les départements du Littoral et du Mono (75 % dans les deux cas), des Collines (74 %), de l'Ouémé (73 %), de l'Atlantique et du Couffo (71 % dans les deux cas) se caractérisent par les taux nets de fréquentation de l'école primaire les plus élevés; à l'opposé, celui de l'Alibori enregistre le niveau le plus faible du pays, avec seulement 31 %. À l'exception des départements de l'Alibori, du Borgou et de la Donga, où les taux nets de fréquentation scolaire au niveau primaire sont quasiment identiques pour les deux sexes, partout ailleurs, le taux net de fréquentation scolaire est plus élevé chez les garçons que chez les filles. En outre, dans l'ensemble, on constate que parmi la population d'âge officiel du primaire, près de neuf enfants sur dix, quel que soit leur âge, (88 %) fréquente ce niveau. La valeur du taux brut supérieure à celle du taux net indique qu'un nombre important de personnes qui n'ont pas l'âge du niveau primaire fréquentent néanmoins ce niveau. Selon le sexe, on constate que le taux brut masculin (94 %) est supérieur à celui des filles (82 %). Selon le milieu de résidence, les résultats montrent que le taux brut de fréquentation du primaire est plus élevé en milieu urbain (99 %) qu'en milieu rural (83 %). Les départements du Littoral (100 %), du Mono (114 %) et de l'Ouémé (101 %) se caractérisent par les taux bruts de fréquentation scolaire les plus élevés. Avec seulement 40 %, c'est encore le département de l'Alibori qui détient le taux brut de fréquentation au niveau primaire le plus faible. Le taux brut de fréquentation scolaire est plus élevé chez les garçons que chez les filles avec, cependant, un maximum de 114 % pour les deux sexes dans le Mono.

Les résultats du tableau 2.4 montrent que le niveau de fréquentation scolaire au niveau secondaire est beaucoup plus faible puisque seulement 34 % des enfants de 12-18 ans le fréquentent. Ce taux net est beaucoup plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (46 % contre 25 %). Selon le département, il varie de 11 % dans l'Alibori à 53 % dans le Littoral. En outre, ce taux net est nettement plus élevé chez les garçons que chez les filles, quel que soit le milieu et le département de résidence.

Tableau 2.4 Taux de fréquentation scolaire

Taux net de fréquentation scolaire (TNFS) et taux brut de fréquentation scolaire (TBFS) de la population (de fait) des ménages, par sexe et niveau d'études, et Indice de parité de genre selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Bénin 2006

Caractéristique sociodémographique	Taux net de fréquentation scolaire ¹			Indice de parité du genre ³	Taux brut de fréquentation scolaire ²			Indice de parité du genre ³
	Masculin	Féminin	Ensemble		Masculin	Féminin	Ensemble	
NIVEAU PRIMAIRE								
Milieu de résidence								
Cotonou	84,1	66,5	74,8	0,79	110,3	90,9	100,0	0,82
Autres Villes	75,7	68,2	72,1	0,90	102,8	93,9	98,5	0,91
Ensemble urbain	77,1	67,8	72,6	0,88	104,1	93,3	98,8	0,90
Rural	64,0	55,4	60,0	0,87	88,9	75,6	82,7	0,85
Département								
Alibori	30,5	31,4	30,8	1,03	39,7	40,1	39,8	1,01
Atacora	58,2	47,3	53,2	0,81	80,4	64,9	73,3	0,81
Atlantique	76,9	63,9	70,7	0,83	108,4	88,1	98,7	0,81
Borgou	56,0	55,7	55,9	0,99	73,7	73,7	73,7	1,00
Collines	79,0	68,8	74,2	0,87	107,1	90,4	99,1	0,84
Couffo	75,4	65,9	70,7	0,87	102,9	92,0	97,4	0,89
Donga	62,0	62,6	62,3	1,01	86,0	80,6	83,4	0,94
Littoral	84,1	66,5	74,8	0,79	110,3	90,9	100,0	0,82
Mono	76,9	71,8	74,6	0,93	114,1	113,5	113,8	0,99
Ouémé	79,9	64,9	72,9	0,81	112,4	88,1	101,1	0,78
Plateau	64,5	51,2	58,4	0,79	89,5	72,2	81,5	0,81
Zou	73,7	63,3	68,8	0,86	99,5	85,7	93,0	0,86
Ensemble	68,4	59,8	64,3	0,87	94,0	81,8	88,2	0,87
NIVEAU SECONDAIRE								
Milieu de résidence								
Cotonou	64,9	42,9	53,0	0,66	96,1	62,1	77,8	0,65
Autres Villes	49,3	38,5	44,0	0,78	71,0	51,0	61,3	0,72
Ensemble urbain	52,6	39,6	46,1	0,75	76,3	53,7	65,0	0,70
Rural	32,0	16,9	25,0	0,53	43,7	21,5	33,4	0,49
Département								
Alibori	15,7	7,0	11,2	0,45	20,9	10,0	15,3	0,48
Atacora	29,3	14,7	22,7	0,50	42,2	19,9	32,0	0,47
Atlantique	41,0	30,9	36,4	0,75	56,4	40,9	49,4	0,73
Borgou	39,5	26,6	33,5	0,67	53,3	31,4	43,1	0,59
Collines	44,3	28,1	37,3	0,63	60,3	36,4	49,9	0,60
Couffo	44,8	26,0	35,6	0,58	57,2	29,7	43,6	0,52
Donga	31,4	20,4	26,9	0,65	49,1	25,2	39,2	0,51
Littoral	64,9	42,9	53,0	0,66	96,1	62,1	77,8	0,65
Mono	40,0	25,9	33,4	0,65	60,7	33,0	47,8	0,54
Ouémé	46,0	35,4	40,8	0,77	69,4	50,4	60,1	0,73
Plateau	31,9	16,0	24,2	0,50	44,0	22,2	33,4	0,50
Zou	36,9	24,6	31,0	0,67	49,4	31,5	40,8	0,64
Ensemble	40,3	26,9	33,9	0,67	56,9	35,7	46,8	0,63

¹ Le taux net de fréquentation scolaire (TNFS) pour le niveau primaire est le pourcentage de la population d'âge de fréquentation du niveau primaire (6-11 ans) qui fréquente l'école primaire. Le taux net de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire est le pourcentage de la population d'âge de fréquentation du niveau secondaire (12-18 ans) qui fréquente l'école secondaire. Par définition le taux net de fréquentation ne peut excéder 100 %.

² Le taux brut de fréquentation scolaire (TBFS) pour le niveau primaire est la proportion des élèves du niveau primaire, quel que soit leur âge, dans la population d'âge officiel de fréquentation du niveau primaire. Le taux brut de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire est la proportion des élèves du niveau secondaire, quel que soit leur âge, dans la population d'âge officiel de fréquentation du niveau secondaire. S'il y a pour un niveau donné un nombre important d'élèves plus âgés ou plus jeunes que l'âge officiel pour ce niveau, le TBFS peut excéder 100 %.

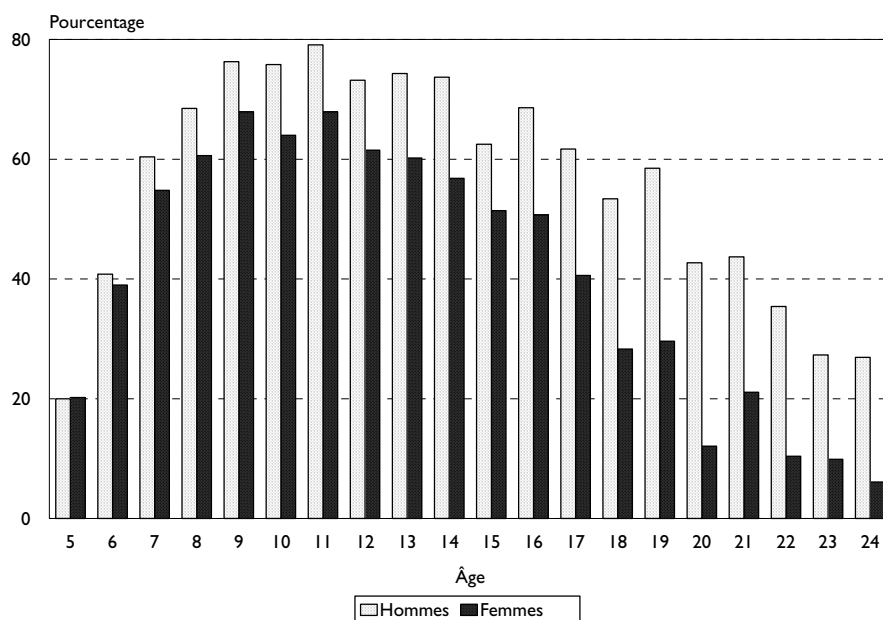
³ L'indice de parité de genre pour l'école primaire est le ratio du TBFS au niveau primaire des filles sur le TBFS des garçons. L'indice de parité de genre pour l'école secondaire est le ratio du TBFS au niveau secondaire des filles sur le TBFS des garçons.

Le taux brut de fréquentation scolaire pour le niveau secondaire atteint 47 %. On remarque une variation importante selon le milieu de résidence : 65 % pour le milieu urbain contre 33 % en milieu rural. Ici aussi, quel que soit le milieu ou quel que soit le département de résidence, le taux brut de fréquentation du niveau secondaire est plus élevé pour les garçons que pour les filles.

Le tableau 2.4 présente également, pour les taux brut et net, l'indice de parité de genre qui est le rapport entre le taux de fréquentation scolaire des filles et celui des garçons. Plus l'indice de parité est proche de 1, moins l'écart de fréquentation scolaire entre les genres est important. Un indice égal à 1 indique l'égalité totale. Au Bénin, l'indice estimé à 0,87 pour le niveau primaire montre que les filles sont désavantagées sur le plan scolaire par rapport aux garçons. Au niveau secondaire, l'écart entre la fréquentation scolaire des filles et des garçons est plus important (indice de parité égal 0,63). Que ce soit au niveau primaire ou secondaire, l'importance de cette discrimination varie d'un milieu de résidence à l'autre et d'un département à l'autre. Cet indice est plus faible en rural qu'en urbain, avec un écart plus important pour le niveau secondaire. Dans dix départements y compris le département du Littoral (Cotonou), l'indice de parité de genre est inférieur à l'unité. Cet indice est supérieur ou égal à 1 dans deux départements : le Borgou (1,00) et l'Alibori (1,01) qui bien qu'étant le département qui détient le plus faible taux brut de fréquentation scolaire pour le primaire (40 %) a le mérite d'avoir l'indice de parité de genre le plus élevé (1,01) pour le primaire. Avec un indice de 0,78, c'est dans le département de l'Ouémé que l'on constate l'écart de scolarisation entre les filles et les garçons le plus important. Le graphique 2.2 qui présente les taux de fréquentation scolaire par âge détaillé et sexe met en évidence les écarts de scolarisation entre les garçons et les filles, écart qui augmente avec l'âge et, par conséquent, par niveau d'étude.

Graphique 2.2 Taux de fréquentation scolaire par âge

(Pourcentage de la population de 5-24 ans fréquentant l'école par âge et sexe)



EDSB-III 2006

La comparaison de ces résultats avec ceux de l'enquête précédente met en évidence une augmentation des taux de fréquentation scolaire, bruts et nets, cela quelque soit le niveau d'instruction, et le milieu de résidence. On note ainsi que le taux net de fréquentation scolaire des enfants de 6-11 ans est de 54 % en 2001 contre 64 % en 2006. En particulier, ce taux est passé de 47 % à 60 % chez les jeunes filles et de 48 % à 60 % pour l'ensemble du milieu rural. On constate également une réduction de l'écart entre le niveau de fréquentation scolaire des filles et des garçons, l'indice de parité du genre étant passé de 0,7 en 2001 à 0,87 en 2006. En ce qui concerne le taux brut au niveau primaire, il est passé de 79 % à 88 % entre ces deux dates. Cette augmentation de la fréquentation scolaire concerne également le niveau secondaire. En effet, entre 2001 et 2006, le taux net a plus que doublé, passant de 15 % à 34 % et, pour l'ensemble du milieu rural, de 5 % à 17 %. Les efforts déployés tant par les Autorités, les Partenaires au développement du secteur ainsi que les parents qui ne sont plus indifférents aux différents programmes de sensibilisation sont autant d'éléments qui peuvent expliquer cette amélioration.

Les données de l'EDSB-III permettent également d'évaluer les taux de redoublement et d'abandon scolaire au niveau de la population âgée de 5-24 ans (tableau 2.5). Les taux de redoublement varient de 9 % pour la dernière année du primaire à 12 % pour la deuxième et troisième année. À part pour les deux dernières années, où le taux de redoublement est légèrement plus élevé pour les filles que pour les garçons (respectivement, 13 % contre 11 % et 10 % contre 8 %), on ne constate pas d'écart important entre les genres. Par contre, les résultats font apparaître des taux de redoublement plus élevés en milieu rural qu'ailleurs pour les deux dernières classes (13 % contre un minimum de 8 % à Cotonou pour l'avant dernière année et 12 % contre 6 % dans les Autres Villes pour la dernière année). En outre, les taux de redoublement varient de manière importante selon les départements. C'est dans l'Alibori où aux deux dernières années, plus de 3 enfants sur dix redoublent leur classe (respectivement 32 % et 34 %) que l'on observe les taux de redoublement les plus élevés. À l'opposé, les départements du littoral, de l'Ouémé et du Zou se caractérisent par les taux de redoublement les plus faibles.

La comparaison avec les données de l'enquête précédente fait apparaître une diminution de ces taux de redoublement aussi bien chez les garçons que chez les filles ; en particulier, pour la dernière année du niveau primaire, ces taux qui étaient de 25 % parmi les garçons et de 24 % parmi les filles sont passés à respectivement 8 % et 10 %.

Au niveau global, le taux d'abandon est très faible : il varie d'un maximum de 3 % pour la cinquième année à un minimum de 1 % pour la première année. À l'exception du département du Mono dans lequel on observe un taux d'abandon pour la dernière année nettement plus élevé qu'ailleurs (7 %), on ne note pas d'écarts importants entre les genres, les milieux de résidence et les départements.

Tableau 2.5 Taux de redoublement et taux d'abandon au niveau primaire

Taux de redoublement et taux d'abandon de la population (de fait) des ménages âgée de 5-24 ans qui a fréquenté l'école primaire au cours de l'année scolaire précédente, par niveau scolaire et selon certaines caractéristiques sociodémographiques, Bénin 2006

Caractéristique sociodémographique	Niveau scolaire					
	1	2	3	4	5	6
TAUX DE REDOUBLEMENT¹						
Sexe						
Masculin	9,6	11,6	12,3	10,6	10,5	7,9
Féminin	10,2	11,5	11,7	10,5	12,7	10,2
Milieu de résidence						
Cotonou	8,6	9,9	11,4	12,4	7,8	6,8
Autres Villes	7,9	9,7	12,2	10,3	9,7	5,5
Ensemble urbain	8,0	9,7	12,1	10,7	9,3	5,8
Rural	11,0	12,7	12,0	10,4	13,2	11,6
Département						
Alibori	12,2	24,7	28,9	18,9	31,9	34,4
Atacora	11,0	13,6	16,9	5,8	8,0	12,0
Atlantique	12,6	14,0	13,6	16,1	13,4	11,8
Borgou	10,7	12,1	7,8	7,5	11,6	5,7
Collines	9,0	11,3	10,8	11,3	10,1	5,2
Couffo	6,8	8,3	9,2	5,9	13,0	9,8
Donga	10,2	11,1	13,9	10,4	17,2	10,8
Littoral	8,6	9,9	11,4	12,4	7,8	6,8
Mono	14,5	17,0	11,8	13,2	11,6	12,3
Ouémé	8,5	7,3	11,8	14,8	8,2	4,5
Plateau	14,1	11,1	13,5	10,6	12,4	4,7
Zou	6,7	9,2	10,0	3,3	8,9	8,7
Ensemble	9,9	11,5	12,1	10,5	11,4	8,8
TAUX D'ABANDON²						
Sexe						
Masculin	0,5	1,4	1,4	1,9	2,5	1,5
Féminin	1,7	1,5	2,4	3,4	3,6	2,2
Milieu de résidence						
Cotonou	0,9	1,0	1,7	2,1	3,0	1,7
Autres Villes	0,4	0,8	1,2	1,7	2,1	1,9
Ensemble urbain	0,5	0,8	1,3	1,8	2,3	1,8
Rural	1,3	1,9	2,1	3,0	3,5	1,7
Département						
Alibori	1,0	3,8	0,0	0,0	1,9	0,0
Atacora	1,1	0,9	3,3	2,8	2,6	0,0
Atlantique	1,4	1,0	2,1	2,8	0,9	2,7
Borgou	0,5	1,6	2,2	2,0	2,6	1,5
Collines	1,7	2,2	2,6	4,4	2,6	2,2
Couffo	1,3	2,6	2,1	4,2	4,4	0,0
Donga	0,6	3,1	0,9	1,5	4,3	1,1
Littoral	0,9	1,0	1,7	2,1	3,0	1,7
Mono	0,9	0,5	0,5	3,4	3,9	6,5
Ouémé	0,3	0,7	1,3	0,8	1,6	0,4
Plateau	0,7	2,1	0,0	0,0	6,4	3,6
Zou	1,4	0,4	3,1	3,6	3,9	2,2
Ensemble	1,0	1,5	1,8	2,5	2,9	1,8
¹ Le taux de redoublement est le pourcentage d'élèves dans une année d'études donnée au cours de l'année scolaire précédente qui reprennent la même année d'études au cours de l'année scolaire en cours. ² Le taux d'abandon est le pourcentage d'élèves dans une année d'études donnée au cours de l'année scolaire précédente et qui ne fréquentent plus l'école au cours de l'année scolaire en cours.						

2.4 CARACTÉRISTIQUES DE L'HABITAT ET BIENS POSSÉDÉS PAR LES MÉNAGES

Le questionnaire ménage a permis, entre autres, de recueillir des informations sur la source d'approvisionnement en eau, le type de toilettes utilisées, l'existence d'équipements pour se laver les mains et la disponibilité de l'électricité. Ces informations sont présentées aux tableaux 2.6, 2.7, 2.8 et 2.9.

Le tableau 2.6 fournit des informations sur la disponibilité de l'eau dans les ménages. Dans l'ensemble, 44 % des ménages disposent de l'eau courante dans le logement ou à l'extérieur du logement ou s'approvisionnent à un robinet public. Cette proportion n'a pas varié par rapport à l'EDSB-II (2001). Elle est plus de deux fois plus élevée en milieu urbain (66 %) qu'en milieu rural (29 %). Les proportions des ménages utilisant l'eau provenant des forages, quel que soit le milieu de résidence, ont connu une certaine amélioration en l'espace de cinq ans. En effet, à l'EDSB-III (2006), en milieu rural, près de 20 %

Caractéristiques	Ménages					Population des ménages	Enfants de moins de 5 ans
	Cotonou	Autres Villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble		
Source d'approvisionnement en eau de boisson							
Source améliorée	99,3	76,0	82,2	62,8	70,6	68,2	66,3
Eau courante à la maison	48,1	15,0	23,8	1,8	10,7	9,3	7,0
Eau courante ailleurs	49,0	33,1	37,4	11,8	22,1	19,4	18,6
Robinet public/fontaine	2,2	6,2	5,2	15,1	11,1	11,2	11,3
Forage équipé de pompe manuelle	0,0	9,7	7,1	19,5	14,5	15,6	16,6
Puits busé ou protégé	0,0	8,9	6,5	8,6	7,8	8,3	8,5
Source aménagée	0,0	0,6	0,4	0,6	0,5	0,6	0,7
Eau de pluie dans citerne	0,0	2,5	1,8	5,6	4,1	3,8	3,5
Source non améliorée	0,5	24,0	17,7	37,0	29,2	31,6	33,6
Puits non protégé	0,5	19,3	14,3	23,8	20,0	21,4	22,0
Rivière/marigot/mare	0,0	4,4	3,2	12,7	8,9	9,9	11,3
Autre eau de pluie	0,0	0,2	0,1	0,3	0,3	0,3	0,2
Camion citerne	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Temps de trajet pour s'approvisionner en eau de boisson							
Eau sur place	51,9	31,1	36,6	18,0	25,5	24,2	21,4
Moins de 30 minutes	45,0	54,5	51,9	55,2	53,9	53,4	54,3
30 minutes ou plus	3,1	14,2	11,2	26,5	20,3	22,0	24,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Traitement de l'eau de boisson¹							
Ébullition	0,1	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3
Eau de Javel/chlore	0,4	3,2	2,5	3,1	2,9	3,0	2,9
Passée à travers un linge	0,2	0,5	0,4	1,0	0,8	0,9	0,8
Céramique, sable ou autre filtre	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1
Autre	0,0	0,8	0,6	2,2	1,6	1,7	1,7
Aucun traitement	98,6	94,4	95,5	93,0	94,0	93,8	94,0
Pourcentage utilisant une méthode de traitement appropriée ²	0,9	4,4	3,4	4,5	4,1	4,2	4,2
Effectif	1 887	5 180	7 067	10 444	17 511	88 316	19 062

des ménages utilisent l'eau provenant des forages contre 7 % des ménages urbains. Les puits protégés sont également une source d'approvisionnement pour 9 % des ménages en milieu rural contre 7 % en milieu urbain. Par ailleurs, on constate que l'utilisation d'eau provenant de puits non protégé est encore répandue (20 %). Cette proportion n'a pratiquement pas changé depuis l'EDSB-II (21 % en 2001). De plus, il faut noter que 9 % des ménages continuent de s'approvisionner en eau de boisson à la rivière, mare ou marigot qui est généralement considérée comme une source insalubre. Cette proportion était de 12 % à l'EDSB-II.

Les sources d'eau pouvant être considérées comme potables sont : l'eau courante, installée à l'intérieur ou à l'extérieur du logement, les robinets publics et les forages équipés de pompe, et les puits protégés. Dans l'ensemble, 66 % des ménages disposent d'eau potable contre 61 % en 2001. C'est en milieu urbain que le pourcentage de ménages disposant d'eau potable est le plus élevé : 80 % contre 57 % en milieu rural. La plupart des projets d'adduction d'eau concernent d'abord les villes. Toutefois, ces dernières années, d'importants moyens ont été mis en œuvre par les Pays-Bas, la KfW/GTZ, l'USAID et l'UNICEF dans le secteur eau en milieu rural, notamment dans les zones de ver de Guinée. Ces efforts ont certainement porté des fruits mais il reste encore 43 % (contre 48 % en 2001) des ménages ruraux qui ne disposent pas d'eau potable. D'autres projets de forage ont permis d'améliorer la situation et les problèmes liés à la réparation des pompes pour apporter ainsi des solutions durables. Mais l'on est encore loin des progrès nécessaires pour atteindre la cible des Objectifs du Millénaire pour le Développement pour l'eau potable, c'est-à-dire une couverture de 75 % d'ici 2015. Par ailleurs, on note que 79 % des ménages béninois mettent moins de 30 minutes pour s'approvisionner en eau de boisson. Cette proportion est de 55 % en milieu urbain contre 52 % en milieu rural.

Le tableau 2.7 présente la répartition des ménages, de la population et des enfants de moins de cinq ans selon le type de toilettes. Près des deux tiers des ménages (62 %) ne disposent d'aucun type de toilettes (contre 67 % en 2001), alors que seulement 4 % utilisent des *latrines ventilées* et 6 % des *latrines non ventilées*. Le milieu de résidence met en évidence des écarts importants puisque, en milieu rural, la grande majorité des ménages (81 %) ne dispose pas de toilettes. En milieu urbain, par contre, plus de la moitié des ménages (66 %) ont déclaré disposer de toilettes.

Type de toilettes/latrines	Ménages					Population des ménages	Enfants de moins de 5 ans
	Cotonou	Autres Villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble		
Toilettes améliorées, privées							
Latrines à fosse ventilée	9,9	6,8	7,6	1,6	4,0	4,2	2,7
Toilettes à chasse d'eau	15,7	3,7	6,9	0,3	2,9	2,6	1,7
Réseau d'égout	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1
Toilettes rudimentaires							
Installation en commun avec d'autres ménages	62,0	36,2	43,1	11,9	24,5	21,0	20,2
Latrines à fosse non ventilée	2,7	10,9	8,7	3,7	5,7	6,0	4,8
Latrines suspendues/pilotis	1,5	0,4	0,7	1,0	0,9	1,1	1,0
Pas de toilettes/nature	7,7	41,8	32,7	81,3	61,7	65,0	69,5
Autre	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Manquant	0,2	0,1	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	1 887	5 180	7 067	10 444	17 511	88 316	19 062

Le tableau 2.8 présente le pourcentage de ménages qui disposent de l'équipement et du nécessaire pour se laver les mains. Dans la quasi-totalité des cas (94 %), les ménages ne disposaient, au moment de l'enquête, d'aucun des éléments nécessaires pour se laver les mains. Bien qu'élevée partout, cette proportion est légèrement plus faible à Cotonou (86 %).

Tableau 2.8 Produit ou équipement pour se laver les mains						
Pourcentage de ménages qui possèdent des produits ou des équipements pour se laver les mains, par milieu de résidence et région, Bénin 2006						
Résidence	Eau/ robinet	Savon, cendre ou autre produit lavant	Cuvette	Tous les trois éléments pour se laver les mains	Aucun élément pour se laver les mains	Effectif
Milieu de résidence						
Cotonou	12,3	12,2	10,1	8,5	85,8	1 887
Autres Villes	3,0	2,9	4,3	1,3	93,2	5 180
Ensemble urbain	5,5	5,4	5,9	3,2	91,2	7 067
Rural	0,9	0,9	2,8	0,4	96,1	10 444
Département						
Alibori	0,2	0,1	0,3	0,1	99,5	1 016
Atacora	0,5	0,6	1,5	0,2	98,1	1 047
Atlantique	1,9	2,1	4,6	0,8	93,2	2 306
Borgou	1,4	1,8	9,9	0,6	87,8	1 416
Collines	1,4	0,5	0,6	0,1	97,8	1 411
Couffo	0,4	0,8	1,3	0,2	97,8	1 266
Donga	0,8	0,1	1,1	0,1	98,4	604
Littoral	12,3	12,2	10,1	8,5	85,8	1 887
Mono	0,3	0,3	2,1	0,1	97,0	1 072
Ouémé	4,8	4,3	3,8	2,3	93,2	2 312
Plateau	2,0	3,2	6,7	1,5	90,9	1 032
Zou	0,7	0,6	2,0	0,3	97,4	2 142
Ensemble	2,8	2,7	4,1	1,5	94,1	17 511

Le tableau 2.9 concerne les caractéristiques du logement. Dans près des trois quarts des cas (72 %), les ménages ne disposent pas d'électricité. En milieu rural, le pourcentage de ménages disposant de l'électricité reste encore insignifiant : 9 % seulement contre 57 % en milieu urbain. Le réseau électrique national est encore trop faible pour couvrir tout le pays. De multiples efforts sont en cours pour assurer une couverture nationale en énergie électrique. Au nombre de ces efforts, on peut citer : l'interconnexion Nigéria-Bénin NEPA¹, la construction de barrages nationaux ou multinationaux (projets communs avec le Togo) et l'acquisition de turbines pour fournir l'énergie électrique. Concernant le type de sol, les résultats montrent que plus d'un ménage sur deux (55 %) vit dans un logement dont le sol est recouvert de ciment. Cette proportion varie d'un maximum de 82 % à Cotonou à 42 % en rural. En outre, dans 39 % des cas, le sol est recouvert de terre ou sable et c'est en milieu rural que cette proportion est la plus élevée (53 %). Le tableau présente aussi la répartition des ménages selon le nombre de pièces utilisées pour dormir. Dans 37 % des cas, les ménages utilisent deux pièces pour dormir et dans 36 % des cas, une seule pièce. En outre, 27 % des ménages utilisent trois pièces et c'est en milieu rural que cette proportion est la plus élevée (28 % contre 16 % à Cotonou).

¹ Nigerian Electric Power Authority (NEPA)

Tableau 2.9 Caractéristiques des logements

Répartition (en %) des ménages et de la population (de droit) des ménages en fonction de certaines caractéristiques du logement, par milieu de résidence, Bénin 2006

Caractéristiques du logement	Ménages					Population des ménages
	Cotonou	Autres Villes	Ensemble urbain	Rural	Ensemble	
Électricité						
Oui	82,1	47,3	56,6	8,5	27,9	25,7
Non	17,9	52,7	43,4	91,5	72,1	74,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Type de sol						
Terre, sable	2,5	23,8	18,1	52,9	38,9	41,0
Bouse	0,0	1,0	0,7	2,5	1,8	2,0
Bois/planches	0,1	0,0	0,0	0,8	0,5	0,6
Palmes/bambou	0,1	0,1	0,1	0,8	0,5	0,6
Parquet ou bois ciré	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
Carreaux	10,9	2,5	4,8	0,2	2,1	1,9
Ciment	82,1	72,0	74,7	42,3	55,3	53,5
Moquette	4,1	0,5	1,5	0,3	0,8	0,5
Autre	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total ¹	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pièces utilisées pour dormir						
Une	48,1	35,3	38,7	34,7	36,3	22,8
Deux	36,2	37,5	37,2	36,3	36,7	35,5
Trois ou plus	15,6	26,9	23,8	28,4	26,6	41,2
Total ¹	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Combustible utilisé pour cuisiner						
Électricité	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
Gaz	20,2	4,9	9,0	0,2	3,7	2,8
Pétrole	4,9	2,6	3,2	0,9	1,9	1,1
Charbon de bois	64,3	35,2	43,0	6,5	21,2	18,5
Bois à brûler, paille	7,2	56,4	43,3	91,7	72,2	77,0
Autre	2,9	0,5	1,2	0,2	0,6	0,2
Total ¹	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Pourcentage utilisant des combustibles solides pour cuisiner ²	71,5	91,6	86,3	98,2	93,4	95,5
Effectif	1 887	5 180	7 067	10 444	17 511	88 316

¹ Y compris les non déterminés.

² Inclut charbon/lignite, charbon de bois, bois/paille/broussailles, végétaux agricoles et excréments d'animaux

Concernant enfin le combustible utilisé pour cuisiner, on constate que la majorité des ménages (72 %) utilisent du bois à brûler ou de la paille. Cette proportion varie d'un maximum de 92 % en milieu rural à un minimum de 7 % à Cotonou où 64 % des ménages utilisent du charbon de bois et 20 % du gaz.

La possession d'un bien durable peut être un indicateur du niveau de vie des ménages. C'est pourquoi l'EDSB-III a collecté des informations sur la possession de certains biens durables par les ménages. Les résultats sont présentés au tableau 2.10.

Tableau 2.10 Biens durables possédés par les ménages

Pourcentage de ménages et de la population (de droit) des ménages qui possèdent certains biens de consommation, certains moyens de transport, de la terre et des maisons en location, par milieu de résidence, Bénin 2006

Biens possédés	Ménages					Population des ménages
	Cotonou	Autres Villes	Ensemble urbain	Rural	Total	
Radio	83,6	77,9	79,5	67,9	72,6	76,2
Télévision	64,2	34,6	42,5	9,1	22,6	23,4
Téléphone portable	72,1	35,1	45,0	8,9	23,5	22,8
Téléphone fixe	10,9	4,1	5,9	0,5	2,7	2,9
Réfrigérateur	23,2	8,5	12,4	0,9	5,6	5,7
Chaîne Hi-Fi	17,8	6,3	9,4	1,3	4,5	4,5
Lecteur VCD/DVD	47,0	24,7	30,7	5,0	15,4	15,5
Magnétoscope	14,4	13,4	13,7	5,6	8,8	9,8
Cuisinière	14,5	3,6	6,5	0,2	2,8	2,4
Ventilateur	49,8	22,0	29,4	3,7	14,1	13,9
Foyer amélioré	18,1	8,8	11,3	2,4	6,0	5,6
Machine à laver	0,6	0,3	0,4	0,1	0,2	0,2
Groupe électrogène	1,5	2,5	2,2	4,2	3,4	4,8
Fer à repasser électrique	24,1	6,1	10,9	1,1	5,1	4,6
Fauteuil moderne	45,1	21,4	27,7	4,3	13,8	14,2
Matelas en mousse	75,2	39,9	49,3	11,1	26,5	25,5
Lits	85,0	65,4	70,6	39,7	52,2	53,7
Machine à coudre	14,0	8,7	10,1	4,5	6,8	7,3
Ordinateur	7,4	1,8	3,3	0,3	1,5	1,4
Connexion Internet	2,1	0,9	1,2	0,4	0,7	0,7
Bicyclette	5,4	31,8	24,7	49,5	39,5	47,9
Motocyclette/scooter	46,0	43,1	43,9	30,1	35,6	42,4
Voiture/camion	14,2	6,2	8,3	1,7	4,4	5,3
Pirogue	0,6	0,6	0,6	4,3	2,8	3,0
Terrain	31,8	47,5	43,3	60,2	53,4	61,7
Maison en location	4,0	4,3	4,2	2,0	2,9	3,6
Effectif	1 887	5 180	7 067	10 444	17 511	88 316

Le bien le plus fréquemment possédé par les ménages est la radio (73 %). Cette proportion est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural (80 % contre 68 %). On constate ensuite qu'un peu plus d'un ménage sur deux a déclaré posséder des lits (52 %) et ici aussi cette proportion est plus élevée en urbain qu'en rural (71 % contre 40 %). Dans plus d'un quart des cas (27 %), les ménages ont déclaré posséder des matelas. En outre, la télévision (23 %) et le téléphone portable (24 %) sont disponibles dans plus d'un ménage sur cinq. Les proportions de ménages ayant déclaré posséder les autres biens de la liste sont plus faibles. En ce qui concerne les moyens de transport, on constate que 40 % des ménages possèdent une bicyclette et 36 % une motocyclette. Globalement, les proportions de ménages possédant un bien quel qu'il soit sont toujours plus faibles en milieu rural qu'en milieu urbain.

Dans ce rapport, les données sont présentées selon certaines caractéristiques socio-démographiques et selon le niveau de bien-être économique du ménage. Cet indice est construit à partir des données sur les caractéristiques des logements et sur les biens possédés par les ménages et en utilisant l'analyse en composante principale. On a affecté à chacun de ces biens et caractéristiques un poids (score ou coefficient) généré à partir d'une analyse en composante principale. Les scores des biens qui en résultent sont standardisés selon une distribution normale standard de moyenne 0 et d'écart type 1 (Gwatkin et al., 2000). On attribue ensuite à chaque ménage un score pour chaque bien et on fait la somme de tous les scores par ménage ; les individus sont classés en fonction du score total du ménage

dans lequel ils résident. L'échantillon est ensuite divisé en quintiles de population, chaque quintile correspondant à un niveau allant de 1 (le plus pauvre) à 5 (le plus riche).

Le tableau 2.11 présente la répartition de la population par quintile de bien-être économique, selon le milieu et le département de résidence. Plus des deux tiers des ménages urbains (70 %) sont classés dans les deux quintiles les plus riches alors qu'à l'opposé, plus d'un ménage rural sur deux (53 %) appartient aux deux quintiles les plus pauvres. Plus de deux ménages sur cinq (44 %) du milieu urbain appartiennent au quintile le plus riche contre seulement 6 % des ménages du milieu rural. La répartition selon les départements fait apparaître des variations importantes. C'est le département du Littoral qui compte la proportion la plus élevée de ménages classés dans le quintile le plus riche (77 %). La quasi-totalité des ménages de ce département sont concentrés dans les deux quintiles les plus riches (98 %). À l'opposé, dans l'Atacora, près des trois quarts des ménages sont classés dans les deux quintiles les plus pauvres et dans le Mono, cette proportion est de 58 %.

Résidence	Quintile du bien-être économique					Total	Effectif de population
	Le plus pauvre	Second	Moyen	Quatrième	Le plus riche		
Milieu de résidence							
Urbain	9,0	8,7	12,2	26,1	44,0	100,0	33 199
Rural	26,6	26,8	24,7	16,3	5,5	100,0	55 117
Département							
Alibori	28,3	25,6	26,9	13,3	5,9	100,0	6 664
Atacora	49,1	23,5	14,1	8,3	5,0	100,0	6 507
Atlantique	15,4	19,2	18,4	23,7	23,3	100,0	9 887
Borgou	22,7	22,5	17,8	19,3	17,7	100,0	8 550
Collines	16,1	24,1	30,6	21,3	7,9	100,0	6 687
Couffo	21,2	26,9	24,2	21,0	6,7	100,0	7 388
Donga	16,9	23,6	28,2	20,1	11,2	100,0	4 206
Littoral	0,0	0,1	1,4	21,3	77,1	100,0	7 438
Mono	31,4	26,5	17,5	15,4	9,1	100,0	5 078
Ouémé	7,5	14,2	20,2	26,2	31,9	100,0	11 410
Plateau	24,0	20,7	22,4	22,4	10,5	100,0	4 729
Zou	22,3	21,1	22,7	20,5	13,4	100,0	9 773
Ensemble	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0	100,0	88 316